

D'un Palais à l'autre



Alain Claeys, Maire de Poitiers

Vaste vaisseau amarré au pied du plateau, il fait partie de la vie des Poitevins depuis belle lurette. Sa façade, quadrillée d'une centaine de fenêtres, y est pour beaucoup. Son histoire, encore plus. Fondé en 1855, le collège Saint-Joseph, qui deviendra mixte en prenant l'appellation des Feuillants en 1980, a vu des générations d'élèves s'ébattre dans sa cour, dévaler le mythique escalier qui distribuait tous les étages, user leurs fonds de culottes sur les chaises, graver des mots sur les tables à casiers, s'essayer au journalisme sur l'antenne de Radio Pulsar ou encore faire le mur de l'internat. À la fermeture définitive de cet établissement en 2010, certains ont versé une larme et beaucoup ont

exprimé leur inquiétude. Au-delà de leurs rires d'enfants prisonniers des murs, qu'allait devenir « Saint-Jo », diminutif qui lui collait à la peau ? Neuf ans après, les voilà rassurés. En lieu et place du lycée, un Palais de justice flambant neuf qui regroupe six juridictions. Depuis le début du mois d'avril 2019, la vie a repris et les 300 magistrats qui y travaillent ont pris leurs quartiers.

Il a fallu batailler pour que l'option d'une Cité judiciaire soit définitivement retenue

Chacun se félicite aujourd'hui d'avoir trouvé une telle reconversion pour cet édifice. Et pourtant, il a fallu batailler pour que l'option d'une Cité judiciaire soit définitivement retenue par le ministère de la justice. On retiendra que l'entremise de Christiane Taubira, en 2014, a été déterminante. Le nouveau Palais de justice libère l'ancien. Depuis 1789, les robes noires y étaient chez elles et l'on comprend leur pincement au cœur au moment de partir. Mais les locaux n'étaient plus adaptés aux exigences d'un tel lieu. Désormais, une nouvelle page s'ouvre pour le Palais des ducs d'Aquitaine qui sera restitué aux Poitevins.